

DIRECTION GENERALE DU BUDGET

DIRECTION REGIONALE DU BUDGET

MENAKA

020

DRMP - DSP - 2025
MENAKA

CONTRAT N°.....

Le présent contrat est passé conformément aux dispositions de l'arrêté N°2020-1560/MEF-SG du 22 Avril 2020 portant modification de l'arrêté N°2015-3721/MEF-SG du 25 Octobre 2015, fixant les modalités d'application du décret N° 2015-0604/P-RM DU 25 Septembre 2015 portant code des marchés publics et délégations de service public.

01 AVR 2025

APPROUVE-LE _____

NOTIFIE-LE _____

OBJET : RELATIF A L'ACHAT DES TABLES BANCS POUR LE COMPTE DE LA DIRECTION D'ACADEMIE D'ENSEIGNEMENT DE MENAKA

**TITULAIRE : ENTREPRISE ECOB-BPT - SARL
BATIMENT-TRAVAUX-PUBLIQUES-AMENAGEMENT-FOURNITURES**

Siège sociale: Ménaka 1er Quartier;

RC MA GAO 2022 B 58

Tél : (223) 76 03 05 73

NIF: 075000434D

MONTANT DU MARCHÉ : 15 198 400F.CFA TTC

DÉLAI D'EXÉCUTION : 60 JOURS

FINANCEMENT : BUDGET D'ETAT - EXERCICE 2025

SECTION :910/910, PROGRAMME :2041, CHAPITRE : 22-3-2000-0527-020-100000;

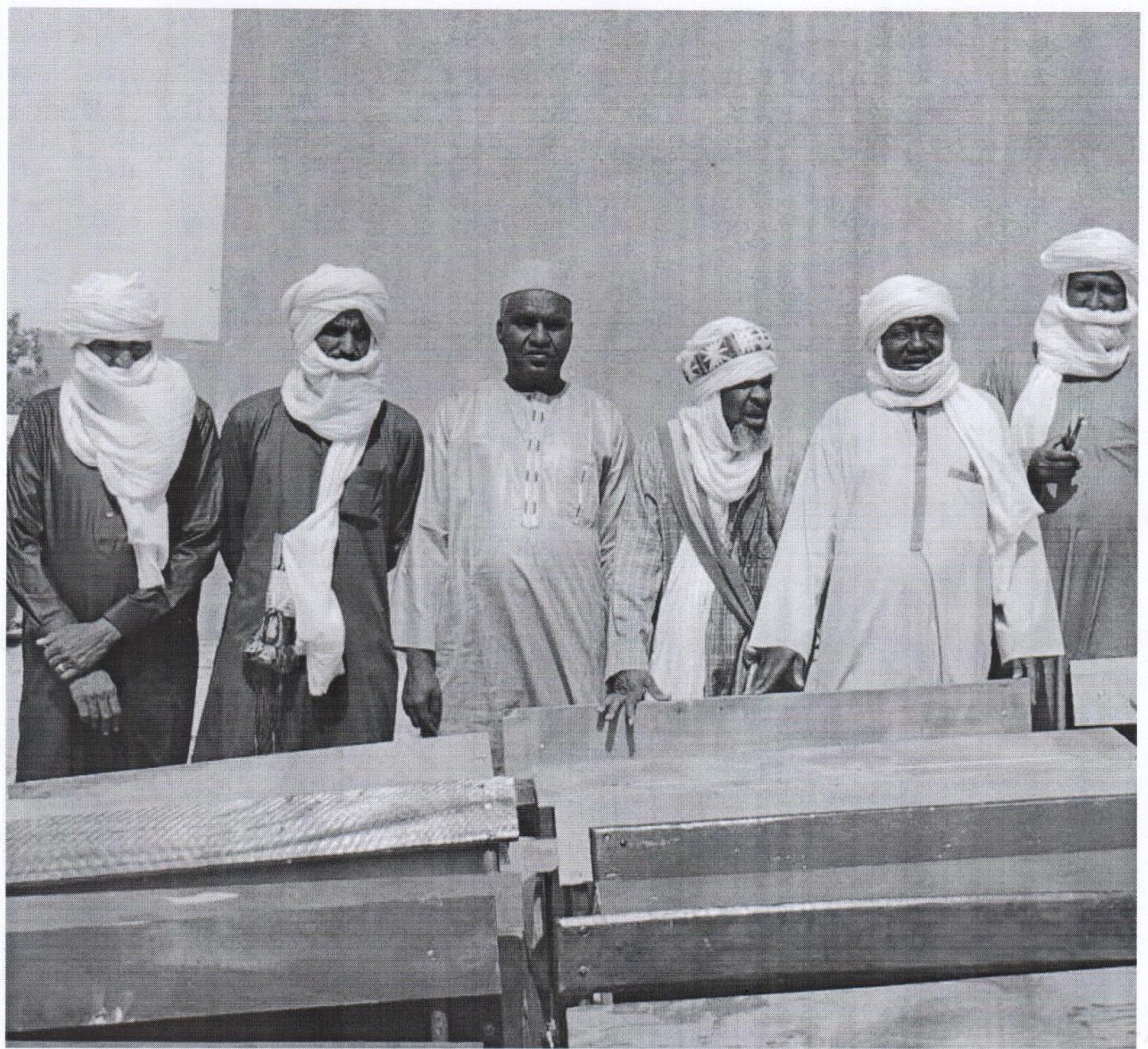
NATURE :60-6-9-03

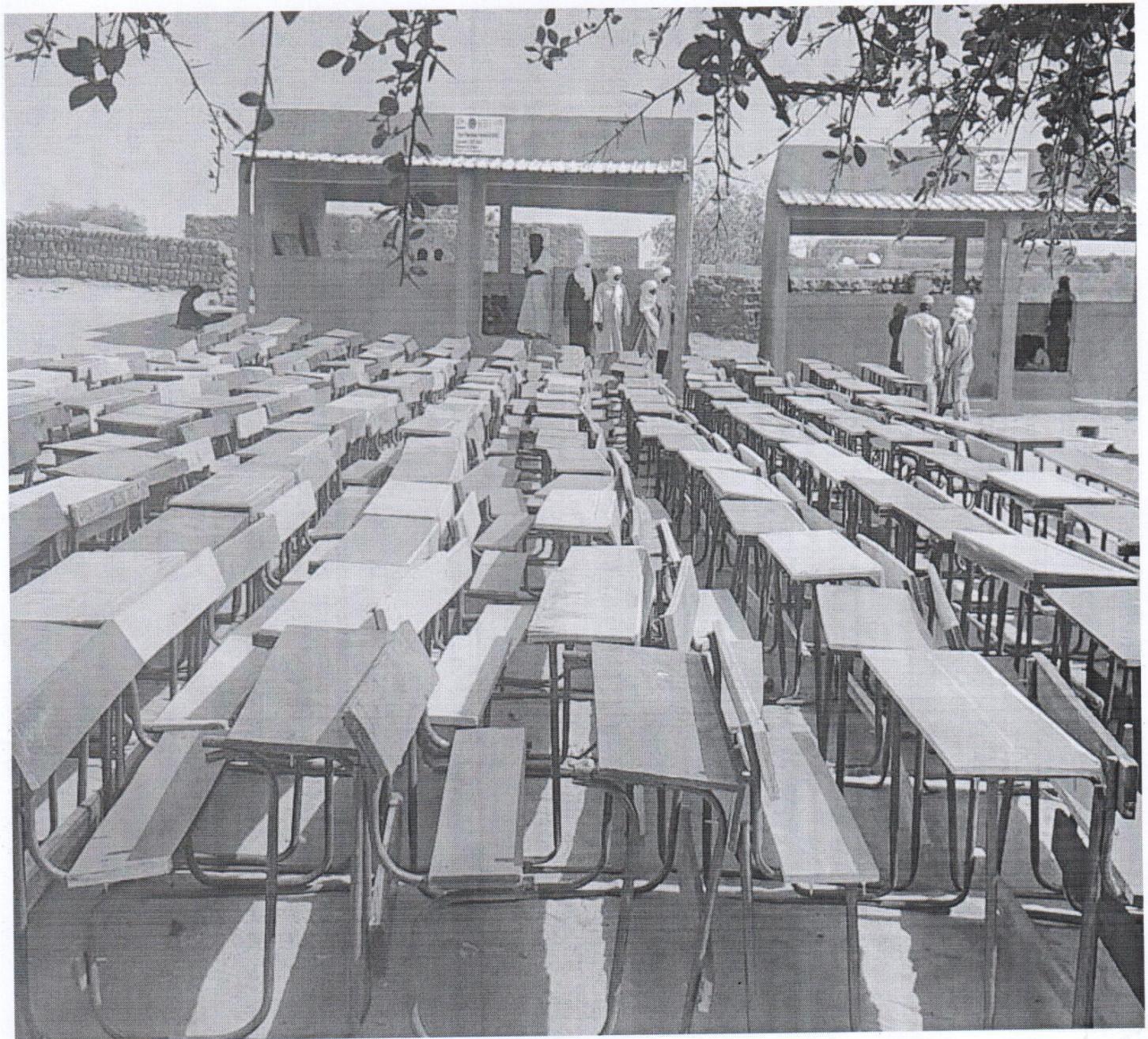
IMPUTATION BUDGETAIRE :

ENREGISTRE au Service des Impôts

JÉ 2386400 -

ENREGISTREMENT ET TIMBRES	
MEKAKA, LE 7 Avril 2025	FOL 109
YOL 234	Récepteur
Le Receveur des Impôts	
moy deux quatre cent mille	
quatre cent francs	





MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

DIRECTION GENERALE DES
MARCHES PUBLICS ET DES
DELEGATIONS DE SERVICE
PUBLIC

N°0...240...../MEF-DGMP-DSP

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

Bamako, le....23.JAN.2025

**LE DIRECTEUR GENERAL DES
MARCHES PUBLICS ET DES
DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC**

A

Monsieur le Directeur Régional du Budget de
Ménaka.

MENAKA

Réf : V/Lettre n°0056/DGB-DRB-MKA du 16 janvier 2025.

Objet : Plan de passation des marchés publics de la Direction Régionale du Budget de Ménaka, au titre l'exercice budgétaire 2025 (Version n°1 corrigée, ID 19447)

Par la lettre ci-dessus référencée, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour approbation, le plan de passation des marchés publics visé à l'objet.

A cet effet et après son examen par mes services techniques, j'ai l'honneur de vous informer que ledit plan de passation est conforme au modèle type de plan en vigueur. S'agissant de son contenu, je n'y formule plus d'objection.

Par conséquent, il sera publié conformément à la réglementation en vigueur. Toutefois, les dispositions relatives à sa mise en œuvre relèvent de la compétence de vos services techniques.

Aussi, voudrais-je attirer votre attention sur la nécessité de respecter les différents seuils de compétence définis lors de la conclusion des marchés inscrits dans le plan de passation.

Enfin, convient-il de porter à votre connaissance qu'en application des instructions édictées par le ministre de l'Economie et des Finances, relatives entre autres au respect des dispositions réglementaires régissant la passation des marchés publics notamment, en ce qui concerne les plans de passation, la Direction Générale des Marchés Publics et des Délégations de Service Public a initié la lettre circulaire n°04059/MEF-DGMP-DSP du 17 novembre 2022 dont une copie est ci-jointe.

Je vous remercie de votre collaboration.

P.J. :

- Copie de la lettre circulaire n°04059/MEF-SG
du 17 novembre 2022.

Ampliation :

- DRPM-Ménaka-----P/Info.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

DIRECTION GÉNÉRALE DU BUDGET

DIRECTION RÉGIONALE DU BUDGET-MÉNAKA

PLAN DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS
POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2025

[Insérer Numéro et Date de publication ou de mise à jour]

REPUBLICHE DU MALI
UN PEUPLE-UN BUT-UNE FOI

N° Ordre	Ordonnance Economique	Code Section	UF	Non du service	Nature de Marché	Mode de Passation	Type de Financement	Objet	Montant Prévisionnel	Date prévisionnelle de transmission	Date prévisionnelle de non-objection	Date prévisionnelle d'ouverture de publication	Date d'évaluation prévisionnelle	Date d'attribution prévisionnelle	Date prévisionnelle du début d'exécution	Date prévisionnelle de fin d'exécution
01	DRB	60-1-1-06	910	22-3-1997- Direction Régionale de la Police de Menaka	F	DRPR	BN	Achat de fournitures de bureau	5 750 000	06/01/2025	25/01/2025	05/02/2025	10/02/2025	01/03/2025	03/04/2025	03/06/2025
02	DRB	60-1-1-06	910	22-3-1997- Direction Régionale de la Police de Menaka	F	DRPR	BN	Achat d'Equipement	6 500 000	06/01/2025	25/01/2025	05/02/2025	20/02/2025	05/03/2025	03/06/2025	03/11/2025
03	DRB	60-1-1-06	910	22-3-2020- Région de Gendarmerie N° 11 Menaka	F	DRPR	BN	Achat de fournitures de bureau	6 250 000	06/01/2025	25/01/2025	05/02/2024	10/02/2025	01/03/2025	03/04/2025	03/06/2025
04	DRB	60-1-1-06	910	22-3-2020- Région de Gendarmerie N° 11 Menaka	F	DRPR	BN	Achat d'Equipement	6 250 000	06/01/2025	25/01/2025	05/02/2025	20/02/2025	05/03/2025	03/06/2025	03/11/2025
05	DRB	60-1-1-06	910	22-3-2010- Antenne Office Central Stupéfiants	F	DRPR	BN	Achat de fournitures de bureau	5 750 000	06/01/2025	25/01/2025	05/02/2025	10/02/2025	01/03/2025	03/04/2025	03/06/2025
06	DRB	60-1-1-06	910	22-3-2010- Antenne Office Central Stupéfiants	F	DRPR	BN	Achat d'Equipement	5 750 000	06/01/2025	25/01/2025	05/02/2025	20/02/2025	05/03/2025	03/06/2025	03/11/2025
07	DRB	60-1-1-06	910	22-3-1990- DRB-Ménaka	F	DRPR	BN	Achat de fournitures	17 556 000	06/01/2025	25/01/2025	05/02/2025	10/02/2025	01/03/2025	03/04/2025	03/06/2025
08	DRB	60-1-1-06	910	22-3-1990- DRB-Ménaka	F	DRPR	BN	Achat de Mobiliers	24 244 000	15/01/2024	31/01/2024	05/02/2024	20/02/2024	05/03/2024	03/06/2024	03/11/2024
09	DRB	62-2-1-12	910	22-3-1990- DRB-Ménaka	F	DRPR	BN	Entretien Courant des Bâtiments	6 080 800	06/01/2025	25/01/2025	05/02/2025	10/02/2025	01/03/2025	03/04/2025	03/06/2025
10	DRB	62-2-1-12	910	22-3-2009- Direction Régionale des Impôts de Ménaka	F	DRPR	BN	Entretien Courant des Bâtiments	6 840 800	06/01/2025	25/01/2025	05/02/2025	10/02/2025	01/03/2025	03/04/2025	03/06/2025
11	DRB	60-1-1-06	910	22-3-1990- Direction Rég. Contrôle Financ. Ménaka	F	DRPR	BN	Achat de fournitures	5 426 400	06/01/2025	25/01/2025	05/02/2025	10/02/2025	01/03/2025	03/04/2025	03/06/2025

12	DRB	60-1-1-06	910	22-3-1990-100000	Direction Rég. Contrôle Financ. Ménaka	F	DRPR	BN	Achat de Mobiliers	7 493 600	06/01/2025	25/01/2025	05/02/2025	20/02/2025	05/03/2025	03/06/2025	03/11/2025
13	DRB	62-2-1-12	910	22-3-1990-100000	Direction Rég. Contrôle Financ. Ménaka	F	DRPR	BN	Entretien Courant des Batiments	6 840 800	06/01/2025	25/01/2025	05/02/2025	10/02/2025	01/03/2025	03/04/2025	03/06/2025
16	DRB	62-2-1-12	910	22-1-2008-100000	Direction Rég. Des Marches Pub. Et DSP MENAKA	F	DRPR	BN	Entretien Courant des Batiments	9 120 800	06/01/2025	25/01/2025	05/02/2025	10/02/2025	01/03/2025	03/04/2025	03/06/2025
17	DRB	61-1-1-06	910	22-3-1990-100000	S.R. Trésor Ménaka	F	DRPR	BN	Fourniture de bureau	5 765 340	06/01/2025	25/01/2025	05/02/2025	10/02/2025	01/03/2025	03/04/2025	03/06/2025
18	DRB	60-1-1-06	910	22-3-1990-100000	S.R. Trésor Ménaka	F	DRPR	BN	Achat de Mobiliers	5 765 340	06/01/2025	25/01/2025	05/02/2025	20/02/2025	05/03/2025	03/06/2025	03/11/2025
19	DRB	62-2-1-12	910	22-3-1990-100000	S.R. Trésor Ménaka	F	DRPR	BN	Entretien Courant des Batiments	6 840 800	06/01/2025	25/01/2025	05/02/2025	10/02/2025	01/03/2025	03/04/2025	03/06/2025
20	DRB	60-6-9-03	910	22-3-2000-100000	DAE Ménaka	F	DRPR	BN	Achat de mobiliers scolaires	15 261 540	06/01/2025	25/01/2025	05/02/2025	10/02/2025	01/03/2025	03/04/2025	03/06/2025
21	DRB	60-6-9-03	910	22-3-2000-100000	DAE Ménaka	F	DRPR	BN	Achat de Kits Scolaires	21 075 460	06/01/2025	25/01/2025	05/02/2025	20/02/2025	05/03/2025	03/06/2025	03/11/2025
22	DRB	62-2-1-12	910	23-3-2000-100000	Centre d'Animation Pédagogique Ménaka	F	DRPR	BN	Entretien courant des batiments	6 400 000	06/01/2025	25/01/2025	05/02/2025	10/02/2025	01/03/2025	03/04/2025	03/06/2025
23	DRB	61-4-1-05	910	22-3-1990-100000	DRS-Ménaka	F	DRPR	BN	Maint. Rep.des Racs.	20 947 500	06/01/2025	25/01/2025	05/02/2025	10/02/2025	01/03/2025	03/04/2025	03/06/2025
24	DRB	61-4-1-05	910	22-3-1990-100000	DRS-Ménaka	F	DRPR	BN	Entret. Equip. Sanitaires	20 947 500	06/01/2025	25/01/2025	05/02/2025	20/02/2025	05/03/2025	03/06/2025	03/11/2025
25	DRB	62-2-1-12	910	22-3-1990-100000	DRS-Ménaka	F	DRPR	BN	Entretien Courant des Batiments	11 989 600	06/01/2025	25/01/2025	05/02/2025	10/02/2025	01/03/2025	03/04/2025	03/06/2025
26	DRB	64-3-1-16	910	22-3-1990-100000	DRS-Ménaka	F	DRPR	BN	Subvent. Organism. Publics	6 348 150	06/01/2025	25/01/2025	05/02/2025	10/02/2025	01/03/2025	03/04/2025	03/06/2025
27	DRB	64-3-1-16	910	22-3-1990-100000	DRS-Ménaka	F	DRPR	BN	Lutte contre les Maladies	6 348 150	06/01/2025	25/01/2025	05/02/2025	20/02/2025	05/03/2025	03/06/2025	03/11/2025
28	DRB	64-5-2-09	910	22-3-1990-100000	DRS-Ménaka	F	DRPR	BN	Subvention Césarienne	17 500 000	06/01/2025	25/01/2025	05/02/2025	10/02/2025	01/03/2025	03/04/2025	03/06/2025
29	DRB	64-5-2-09	910	22-3-1990-100000	DRS-Ménaka	F	DRPR	BN	Achat de Kits Médicaux	17 500 000	06/01/2025	25/01/2025	05/02/2025	20/02/2025	05/03/2025	03/06/2025	03/11/2025
30	DRB	64-5-2-14	910	0264-011-100000	DRS-Ménaka	F	DRPR	BN	Lutte contre le Palu. Médecin	14 250 000	06/01/2025	25/01/2025	05/02/2025	10/02/2025	01/03/2025	03/04/2025	03/06/2025

31	DRB	64-5-2-14	910	22-3-1990-0264-011-100000	DRS-Ménaka	F	DRPR	BN	Promotion d'hygiène (Quits) Epidemies & Catastroph es (Medicents)	14 250 000	06/01/2025	25/01/2025	05/02/2025	20/02/2025	05/03/2025	03/06/2025	03/11/2025
32	DRB	65-9-2-03	910	22-3-1990-0264-011-100000	DRS-Ménaka	F	DRPR	BN	Epidemies & Catastroph es (Vaccins)	7 541 100	06/01/2025	25/01/2025	05/02/2025	10/02/2025	01/03/2025	03/04/2025	03/06/2025
33	DRB	65-9-2-03	910	22-3-1990-0264-011-100000	DRS-Ménaka	F	DRPR	BN	Epidemies & Catastroph es (Vaccins)	7 541 100	06/01/2025	25/01/2025	05/02/2025	20/02/2025	05/03/2025	03/06/2025	03/11/2025
34	DRB	62-2-1-12	910	22-3-2009-0578-011-100000	Direct. Reg.Dev. Soc. Ec. Solidaire	F	DRPR	BN	Entretien Courant des Batiments	10 393 600	06/01/2025	25/01/2025	05/02/2025	10/02/2025	01/03/2025	03/04/2025	03/06/2025

Nature de Marché		Mode de Passation	
F	Fournitures et Services	AOO	Appel d'Offres Ouvert
T	Travaux	AOR	Appel d'Offres Restreint
PI	Prestations intellectuelles	ED	Entente Directe
SC	Services Courants	AMI	Avis public à Manifestation d'intérêts (PI)
Type de Financement		Demande de Renseignement et de Prix à Compétition	
BN		DRPO Ouverte	
FINEX		Demande de Renseignement et de Prix à Compétition Restreinte	
CONJOINT		DC Demande de cotisation	
Conjoint		RC Reconduction	

LE DIRECTEUR
Mamadou DIOUMBA

Inspecteur des Finances



Ménaka, le 06/01/2025

MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

DIRECTION GENERALE DES MARCHES PUBLICS
ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC

DIRECTION REGIONALE DES MARCHES PUBLICS
ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC
DE MENAKA

19 MARS 2025
Ménaka, le.....

L.- 0020

N°/DRMP-DSP/Mka.

LE DIRECTEUR REGIONAL DES MARCHES
PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE
PUBLIC

A

MONSIEUR LE DIRECTEUR REGIONAL DU BUDGET
MENAKA

Réf : V/BE N°007/DRB-MKA du 18 mars 2025.

Objet : Demande de Renseignements et de Prix à Compétition Restreinte (DRPR N°020/DRB-MKA) relative à l'achat de tables-bancs pour le compte de l'Académie d'Enseignement de Ménaka.

Financement : Budget d'Etat, Exercice 2025.

Par bordereau d'envoi ci-dessus référencé, vous avez bien voulu me soumettre pour avis juridique la Demande de Renseignements et de Prix à Compétition Restreinte (DRPR) relative à l'objet ci-dessus visé.

En réponse et après examen du document par mes services techniques, j'ai l'honneur de vous informer que je ne formule pas d'objection sur son contenu.

Par ailleurs, vous devez vous assurer que les candidats retenus sur la liste restreinte sont intéressés par la procédure et ont la capacité d'exécuter le marché.

Toutefois, en application de l'article 24 de l'Arrêté N°2015-3721/MEF-SG du 22 octobre 2015 fixant les modalités d'application du Décret N°2015-0604/P-RM du 25 septembre 2015 portant code des marchés publics et des délégations de service public, il vous reviendra de veiller au respect du seuil indiqué en la matière.

Je vous remercie de votre collaboration.

LE DIRECTEUR REGIONAL



Souleymane SAMAKE'
Administrateur Civil

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

DIRECTION GENERALE DES MARCHES PUBLICS
ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC

DIRECTION REGIONALE DES MARCHES PUBLICS
ET DES DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC
DE MENAKA

0040
N°/DRMP-DSP/Mka.

Ménaka, le 31 MARS 2025

LE DIRECTEUR REGIONAL DES MARCHES
PUBLICS ET DES DELEGATIONS DE SERVICE
PUBLIC

A

MONSIEUR LE DIRECTEUR REGIONAL DU BUDGET
MENAKA

Réf : V/BE N°0010/DRB/MKA du 21 mars 2025.

Objet : Rapport d'évaluation des propositions de prix en réponse à la Demande de Renseignements et de Prix à compétition Restreinte N°020/DRB-MKA du 18 mars 2025 relative à l'achat de tables-bancs pour le compte de l'Académie d'Enseignement de Ménaka et le projet de contrat y afférent.

Financement : Budget d'Etat, Exercice 2025.

Par bordereau d'envoi ci-dessus référencé, vous avez bien voulu me faire parvenir pour avis juridique le rapport d'évaluation des propositions de prix en réponse à la Demande de Renseignements et de Prix à Compétition Restreinte visé à l'objet et le projet de contrat y afférent.

En réponse et après examen, je ne formule pas d'objection sur ledit rapport qui consacre le pli N°01 : Entreprise ECOB-BPT Sarl comme attributaire provisoire pour un montant de Quinze Millions Cent Quatre Vingt Dix Huit Mille Quatre Cents (15 198 400) Francs CFA TTC et un délai d'exécution de Soixante (60) jours.

En application de l'article 17.3 de l'arrêté n°2015-3721/MEF-SG du 22 octobre 2015 fixant les modalités d'application du décret n°2015-0604/P-RM du 25 septembre 2015 portant code des marchés publics et des délégations de service public, il vous reviendra de notifier l'attribution au soumissionnaire retenu dans un délai d'un (01) jour ouvrable et d'informer les autres du rejet de leur offre.

Quant au projet de contrat y afférent, il reçoit aussi mon avis de non objection.

Aussi, conformément aux dispositions de l'article 15 du même arrêté, il revient à vos services techniques d'introduire le projet de contrat dans le circuit de signature et d'approbation.

LE DIRECTEUR REGIONAL

Souleymane SAMAKE

Administrateur Civil



MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

REPUBLIQUE DU MALI

DIRECTION REGIONALE DU BUDGET
DE MENAKA

Un Peuple - Un But - Une Foi

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET DE PRIX A
COMPETITION RESTREINTE RELATIVE A
L'ACHAT DE TABLES-BANCS POUR LE COMPTE
DE L'ACADEMIE D'ENSEIGNEMENT DE MENAKA**

DRPR N° N°020 DRB-MKA

Emise le :14 Février 2025

Autorité Contractante : Direction Régionale du Budget de Ménaka

Source de financement : Budget d'Etat, Exercice 2025
(Dépenses Achat des Tables - Bancs)

CF : 910

Programme :2.041

Chapitre : 22-3-2000-0527-020-100000

Nature :60-6-9-03

Préface

Préface

Ce Dossier type de Demande de Renseignements et de Prix a été préparé par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics et des Délégations de Service Public (ARMDS) pour la passation de marchés de fournitures ou de services par Demande de Renseignements et de Prix (DRP), qu'elle soit à compétition ouverte ou restreinte

Le présent dossier comprend les pièces suivantes :

- l'Avis d'Appel à la concurrence ou la Lettre d'invitation
- les Instructions aux Candidats
- la Lettre de soumission de l'offre
- le Modèle de garantie de soumission,
- le Cadre de devis estimatif
- le Cadre du bordereau des prix unitaires
- la Description technique des fournitures
- le Formulaire de renseignement du candidat ;
- le Modèle de garantie de soumission ;
- le Modèle d'autorisation du Fabricant ;
- le Modèle d'autorisation du Distributeur Agréé ;
- le Modèle de garantie de bonne exécution
- le Modèle d'attestation bancaire de disponibilité de crédits ;
- le Modèle de formulaire de contrat ;
- le Modèle de rapport d'évaluation des offres

L'Autorité contractante doit prendre soin de compléter l'Avis d'appel à la concurrence ou la Lettre d'invitation et d'indiquer les prescriptions techniques et les quantités dans le Cadre de devis estimatif.

Le Candidat doit prendre soin de compléter la lettre de soumission de l'offre, la garantie de soumission (le cas échéant), le devis estimatif, le bordereau des prix unitaires et d'indiquer les spécifications techniques. En outre, son offre doit comprendre les documents attestant qu'il est admis à concourir, possède les qualifications requises pour exécuter le marché si son offre est retenue et tout autre document stipulé dans la Demande de Renseignements et de Prix (DRP).

Table des Matières

Section I - Avis d'Appel à Concurrence ou Lettre de Demande de Renseignement et de Prix Erreur ! Signet non défini.
Avis d'Appel à la concurrence Erreur ! Signet non défini.
Lettre d'invitation.....	5
Section II - Instructions aux Candidats	7
Section III – Modèles d'annexes	11
1. Lettre de soumission	11
2. Cadre du Devis estimatif.....	13
3. Cadre du Bordereau des prix unitaires	14
4. Description technique des Fournitures ou de services courants.....	15
5. Formulaire de renseignements sur le Candidat	17
6. Modèle de garantie de soumission (garantie bancaire)	2
7. Modèle d'autorisation du Fabricant	4
8. Modèle d'autorisation du Distributeur Agréé	5
9. Modèle de garantie de bonne exécution (garantie émise par un organisme financier)	6
10. Modèle d'Attestation bancaire de disponibilité de crédits	8
11. Formulaire de Contrat	9
12. Modèle de rapport d'évaluation des offres.....	Erreur ! Signet non défini.

Direction Régionale du Budget de Ménaka

Lettre d'invitation

Objet **Achat des Tables - Bancs pour le compte de l'académie d'enseignement de Ménaka**

Réf. : **N°020 DRB-MKA**

[A insérer : Nom et adresse du Candidat]

Mesdames/Messieurs,

Le Directeur Régional du Budget de Ménaka

Sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour **Achat des Tables - Bancs pour le compte de l'académie d'enseignement de Ménaka**

155. **Ces prestations sont à effectuer à Ménaka dans un délai de deux (02) mois.**

156. La passation du marché sera conduite par Demande de Renseignements et de Prix, conformément aux dispositions du Code des marchés publics et ses textes d'application.

157. La Demande de Renseignements et de Prix est adressée aux candidats inscrits sur la liste restreinte, dont les noms figurent ci-après :

Tableau

N°	Nom Entreprise	Adresse	Nationalité
1	Entreprise Ecob-BPT-Sarl	Batiment –Travaux –Publiques Amenagement-Fournitures Siège Sociale Ménaka 1 ^{er} Quartier RC MA Gao 2022 B58 Tél 76 03 05 73	Malienne
2	Asfat	Bamako –Lafiabougou Tél 66 11 43 75.NIF : 084129951Y	Malienne
3	Egitel	Bamako –Lafiabougou Immeuble Doucouré Tél 76 07 10 76.NIF : 3120919445063 RC :MA BKO 2012 A 4007	Malienne
4	Edouard Services	Baco-Djicoroni Rue 435 Porte 94 Bko Mali Tél 66 32 96 66 NIF 085129670W RC :N° MA BKO 2015 A 2656	Malienne
5	Senebou Services et Distribution	Baco-Djicoroni Rue 435 Porte 126 Bko Mali Tél 66 86 84 19 NIF 085143819YRC :MA BKO 2020 A 5949	Malienne

158. Les exigences en matière de qualifications sont :

Expériences : Avoir exécuté au cours des deux dernières années (2023 et 2024) au moins deux (02) marchés à l'académie d'enseignement de Ménaka.

Toutefois, les entreprises nouvellement créées sont dispensées de la présentation de la preuve des expériences similaires.

159. Les candidats devront joindre à leurs offres les pièces administratives suivantes :

- Lettre de soumission de l'offre ou de l'engagement en cours de validité daté et signé certifié conforme à l'original.**
- Copie légalisée du quitus fiscal en cours de validité daté et signé certifié conforme à l'original.**
- Copie légalisée de l'attestation de TVA en cours de validité datée et signée certifiée conforme à l'original.**
- Copie légalisée du Registre de commerce en cours de validité daté et signé certifié conforme à l'original.**
- Copie légalisée de la carte d'identification fiscale en cours de validité datée et signée certifiée conforme à l'original.**

160. Les offres devront être déposées à l'adresse ci-après : **Direction Régionale du Budget de Ménaka** au plus tard le ---- à ----mn. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

161. Les offres doivent être valides pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** suivant la date limite de dépôt des offres.

162. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents à l'adresse ci-après : **La Direction Régionale du Budget de Ménaka** le ---- à ---- mn.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Ménaka, le -----

P/ Le Directeur P.O

Mamadou DOUMBIA
Inspecteur des Finances

Section II - Instructions aux Candidats

L'objet de la Section I est de donner aux soumissionnaires les renseignements dont ils ont besoin pour soumettre leur offre en réponse à la publication d'une Demande de Renseignements et de Prix (DRP) conformément aux conditions fixées par l'Autorité contractante. Elle fournit également des renseignements sur la remise des offres, l'ouverture des plis, l'évaluation des offres et l'attribution du marché.

A. Introduction

379. Disposition s générales 1.1 Le terme "jour" désigne un jour calendaire.

380. Éclaircissements apportés au Dossier d'appel concurrence 380.1 Un candidat éventuel désirant des éclaircissements sur les documents contactera l'Autorité contractante, par écrit, à l'adresse de l'Autorité contractante indiquée dans la DRP. L'Autorité contractante répondra par écrit, au plus tard quatre (4) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des offres, à toute demande d'éclaircissements reçue au plus tard six (6) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des offres. Il adressera une copie de sa réponse (indiquant la question posée mais sans mention de l'origine) à tous les candidats éventuels qui auront obtenu le Dossier d'appel à la concurrence au plus tard quatre (4) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des offres.

B. Contenu du Dossier de Demande de Renseignements et de Prix

381. Contenu du Dossier 381.1 Le Dossier de Demande de Renseignements et de Prix décrit les fournitures faisant l'objet du marché, fixe les procédures de la consultation et stipule les conditions du marché.

Le dossier comprend les documents énumérés ci-après :

- (ssssssssss) l'Avis d'Appel à la concurrence ou la Lettre d'invitation ;
- (tttttttttt) les Instructions aux Candidats ;
- (uuuuuuuuuu) le Modèle de lettre de soumission de l'offre ;
- (vvvvvvvvvv) le Modèle de garantie de soumission ;
- (wwwwwwwwww) le Modèle d'autorisation du Fabricant ;
- (xxxxxxxxxx) le Modèle d'autorisation du Distributeur Agréé ;
- (yyyyyyyyyy) le Cadre de devis estimatif ;
- (zzzzzzzzzz) le Cadre du bordereau des prix unitaires ;
- (aaaaaaaaaaaa) la Description technique des fournitures ;
- (bbbbbbbbbb) le Modèle de garantie de bonne exécution ;
- (cccccccccc) le Modèle de formulaire de contrat ;
- (ddddddddd) le Modèle de rapport d'évaluation des offres.

381.2 Le Fournisseur devra examiner les instructions, modèles, conditions et spécifications contenus dans le Dossier de DRP.

C. Préparation de l'offre en réponse à une Demande de Renseignements et de Prix

382. Langue de l'offre 382.1 L'offre, ainsi que toute la correspondance et tous les documents concernant la soumission, échangés entre le Candidat et l'Autorité contractante seront rédigés dans la langue française.

Les documents complémentaires et les imprimés fournis par le Soumissionnaire dans le cadre de la soumission peuvent être rédigés dans une autre langue à condition d'être accompagnés d'une traduction dans la langue française, auquel cas, aux fins d'interprétation de l'offre, ladite traduction fera foi.

383. Documents constitutifs de l'offre 383.1 L'offre présentée par le fournisseur comprendra les documents suivants dûment remplis :

- (mmmmmmmm) la lettre de soumission remplie, datée et signée ;
- (nnnnnnnn) la garantie de soumission dûment établie, le cas échéant ;
- (ooooooooo) le Bordereau des prix unitaires dûment rempli, daté et signé ;
- (pppppppp) le devis estimatif dûment rempli, daté et signé ;
- (qqqqqqqq) la spécification technique des fournitures dûment élaboré, datée et signée ;
- (rrrrrrrr) les documents attestant, conformément aux dispositions de la DRP que le Candidat est admis à concourir ;
- (sssssss) les documents attestant, conformément aux dispositions de la DRP que le Candidat possède les qualifications requises pour exécuter le Contrat si son offre est retenue ; et
- (ttttttt) tout autre document stipulé dans la DRP.

384. Mention du prix 384.1 Le soumissionnaire précisera dans la lettre de soumission le prix total de l'offre, toutes taxes comprises. Il y indiquera également tout rabais inconditionnel ou conditionnel et la méthode d'application dudit rabais. Le prix total sur la lettre de soumission doit correspondre au total TTC du devis estimatif.

384.2 Le soumissionnaire complétera le Bordereau des prix unitaires, le tableau des spécifications techniques en indiquant les caractéristiques de chaque article et les délais de livraison qu'il propose.

385. Monnaies 385.1 Les prix seront libellés en FCFA.

de l'offre

386. Délai de validité des offres 386.1 Les offres seront valables pour la période stipulée dans l'avis d'appel à la concurrence ou dans la lettre d'invitation.

387. Garantie de soumission 387.1 Dans le cadre des Demandes de Renseignement et de Prix à Compétition Ouverte, le Candidat fournira une garantie de soumission qui fera partie intégrante de son offre, comme spécifié dans l'avis d'appel à la concurrence. Cette garantie devra être conforme au formulaire de garantie de soumission figurant dans le présent dossier.

D. Dépôt des offres

388. Cachetage et marquage des offres 388.1 Les Soumissionnaires placeront l'original et les copies de leur offre dans une enveloppe cachetée :
(a) adressée à l'Autorité contractante à l'adresse indiquée dans l'avis d'appel à concurrence et ;
(b) portera le nom du marché, le titre et le numéro de la Consultation, tels qu'indiqués dans l'avis d'appel à la concurrence ou dans la lettre d'invitation.

389. Date et heure limite de dépôt des offres 389.1 Les offres proposées en réponse à une Demande de Renseignements et de Prix doivent être reçues à l'adresse spécifiée au paragraphe 8.1(a) ci-dessus au plus tard à l'heure et à la date indiquées dans l'avis d'appel à la concurrence ou dans la lettre d'invitation.

E. Ouverture des plis et évaluation des offres

390. Ouverture des plis par l'Autorité contractante 390.1 L'Autorité contractante ouvrira les plis en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture, à la date, à l'heure et à l'adresse précisée dans l'avis d'appel à la concurrence ou dans la lettre d'invitation.

390.2 L'Autorité contractante préparera un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis qui sera remis à tous les soumissionnaires.

391. Evaluation et Comparaison des offres 391.1 L'Autorité contractante procédera à l'évaluation et à la comparaison des offres en procédant dans l'ordre suivant à :

- L'examen de la conformité des offres, du point de vue des délais, des spécifications techniques et, le cas échéant, de la garantie de soumission ;

- La vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant, les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- l'élaboration d'un tableau récapitulatif et de comparaison des offres évaluées.

F. Attribution du marché

392. Attribution du marché	392.1 L'Autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire ayant soumis l'offre conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de Renseignements et de Prix, évaluée la moins disante.
393. Information des candidats	393.1 Après l'avis de la Direction Générale des Marchés Publics et des Délégations du Service Public ou du bailleur de fonds sur la proposition d'attribution, l'Autorité contractante avise immédiatement les autres Soumissionnaires du rejet de leurs offres, et leur restitue les garanties de soumission. L'autorité contractante doit communiquer par écrit à tout soumissionnaire écarté les motifs du rejet de son offre, le montant du marché attribué, le nom de l'attributaire, ainsi qu'une copie du procès-verbal d'attribution, dans un délai de cinq (5) jours ouvrables à compter de la réception de sa demande écrite.
394. Notification du contrat	394.1 Les contrats, après accomplissement des formalités d'approbation doivent être notifiés avant tout commencement d'exécution. La notification consiste en un envoi du contrat signé au titulaire. Le marché entre en vigueur dès sa notification ou à une date ultérieure si le marché le prévoit.
395. Garantie de bonne exécution	395.1 Le cas échéant, la garantie de bonne exécution est constituée dès la notification du marché, et en tout état de cause préalablement à tout mandattement effectué au titre du marché. Le titulaire du marché fournira la garantie de bonne exécution, conformément à la réglementation en vigueur, en utilisant le Formulaire de garantie de bonne exécution figurant en annexe.
396. Recours	396.1 Tout candidat ou soumissionnaire s'estimant injustement évincé des procédures de passation des marchés peut exercer un droit de recours dans les conditions fixées au CMP.

Section III – Modèles d'annexes

232. Lettre de soumission

Date : _____

Demande de Renseignements et de Prix N°: _____

A : (*Indiquer le nom et l'adresse de l'Autorité contractante*)

Messieurs et/ou Mesdames,

Je soussigné(e)(nom et titre du titulaire du contrat),
Agissant au nom et pour le compte de (nom du Bureau/Firme)
Inscrit au Registre du Commerce sous le n°
Numéro d'identification fiscale (NIF) :
Faisant élection de domicile à :

Attestons, après avoir examiné le Dossier de Demande de Renseignements et de Prix dont nous accusons ici officiellement réception, nous, soussignés, offrons de livrer [*indiquer la description des fournitures et services*] conformément à la Demande de Renseignements et de Prix pour la somme de [*indiquer le prix total de l'offre en chiffres et en lettres*] ou autres montants énumérés au Cadre du Devis Estimatif ci-joint et qui fait partie de la présente Demande de Renseignements et de Prix.

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à livrer les fournitures selon les dispositions précisées dans le Cadre du Devis Estimatif.

Nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période de [*préciser le nombre (par exemple 30 jours)*] de jours à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis, telle que stipulée dans l'Avis d'appel à la concurrence ou la Lettre d'invitation ; l'offre nous engagera et sera acceptée à tout moment avant la fin de cette période.

Nous ne nous trouvons pas dans une situation de conflit d'intérêt tel que défini à l'article 22 du Code des marchés publics.

Nous nous engageons à ne pas octroyer ou promettre d'octroyer à toute personne intervenant à quelque titre que ce soit dans la procédure de passation du marché un avantage indu, pécuniaire ou autre, directement ou par des intermédiaires, en vue d'obtenir le marché.

Il est entendu par nous que vous n'êtes pas tenus d'accepter l'offre évaluée la moins-disante en fonction des critères exprimés en termes monétaires, ni l'une quelconque des offres que vous pouvez recevoir.

Jusqu'à ce qu'un marché en bonne et due forme soit préparé et signé, la présente offre complétée par la notification d'attribution du marché constituera un marché nous obligeant réciproquement.

Fait à le 2017.

[signature]

[titre]

Dûment autorisé à signer une offre pour et au nom de : _____

[Nom de l'Autorité contractante]

Demande de Renseignements et de Prix No _ du _ / _ / _

Date de remise des offres : _

233. Cadre du Devis estimatif
(à remplir par le soumissionnaire)

No	Description détaillée de l'article	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total	Livraison délai	lieu
211.						
212.						
213.						
214.						
215.						
216.						
217.						
218.						
219.						
220.						

[Nom de l'Autorité contractante]

Demande de Renseignements et de Prix No _ du _ / _ / _

Date de remise des prix _ / _ / _

234. Cadre du Bordereau des prix unitaires

(à remplir par le soumissionnaire)

No	Désignation	Prix unitaires en Chiffres	Prix unitaires en Lettres
211.			
212.			
213.			
214.			
215.			
216.			
217.			
218.			
219.			
220.			

[Nom de l'Autorité contractante]

DRP No _____ du ____ / ____ / ____

Date de remise des prix ____ / ____ / ____

235. Description technique des Fournitures ou de services courants

Direction Régionale du Budget de Ménaka

[L'Autorité contractante prépare la liste des équipements à acquérir, inscrit la quantité, le délai et le lieu de livraison. Chaque article doit être décrit avec précision, sans référence à des noms de marques. Indiquer la liste des accessoires et pièces de rechange. Le soumissionnaire est autorisé, s'il le désire à remplir ce document à la main ou de le reproduire selon le même format. Ce tableau peut être adapté en fonction de la particularité de chaque dossier]

No	Désignation	Description détaillée de l'article	Quantité	Livraison	
				délai	lieu
1	Tables - Banca		184	60	Ménaka
2				jours	
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10			1		

236. Formulaire de renseignements sur le Candidat

[Le Soumissionnaire remplit le tableau ci-dessous conformément aux instructions entre crochets.
Le tableau ne doit pas être modifié. Aucune substitution ne sera admise.]

Date : [Insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]

Avis No. : [Insérer les références de l'Avis d'Appel à concurrence]

1. Nom du Soumissionnaire : [Insérer la dénomination légale du Soumissionnaire]
2. Pays où le Soumissionnaire est, ou sera légalement enregistré au registre du commerce : [Insérer le nom du pays d'enregistrement]
3. Année d'enregistrement du Soumissionnaire au registre du commerce : [Insérer l'année d'enregistrement]
4. Adresse officielle du Soumissionnaire dans le pays d'enregistrement : [Insérer l'adresse légale du Soumissionnaire dans le pays d'enregistrement]
5. Renseignement sur le représentant dûment habilité du Soumissionnaire : Nom : [Insérer le nom du représentant du Soumissionnaire] Adresse : [Insérer l'adresse du représentant du Soumissionnaire] Téléphone/Fax : [Insérer le no de téléphone/fax du représentant du Soumissionnaire] Adresse électronique : [Insérer l'adresse électronique du représentant du Soumissionnaire]
6. Ci-joint copie des originaux des documents ci-après : [Cocher la (les) case(s) correspondant aux documents originaux joints] <input type="checkbox"/> Document d'enregistrement, d'inscription ou de constitution de la firme nommée

237. Modèle de garantie de soumission (garantie bancaire) NEANT

[La banque remplit ce modèle de garantie de soumission conformément aux indications entre crochets]

[Insérer le nom de la banque, et l'adresse de l'agence émettrice]

Bénéficiaire : [Insérer nom et adresse de l'Autorité contractante]

Date : [Insérer date]

Garantie de soumission no. : [Insérer N° de garantie]

Nous avons été informés que [Identifier le candidat] (ci-après dénommé « le Candidat ») a répondu à votre appel d'offres n°. [Insérer n° de l'avis d'appel d'offres] pour la livraison de fournitures et/ou la prestation de services [Insérer la description appropriée selon les cas] et vous a soumis son offre en date du [Insérer date du dépôt de l'offre] (ci-après dénommée « l'Offre »).

En vertu des dispositions du dossier d'Appel d'offres, l'Offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission.

A la demande du Soumissionnaire, nous [Insérer nom de la banque] nous engageons par la présente, sans réserve et irrévocablement, à vous payer à première demande, toutes sommes d'argent que vous pourriez réclamer dans la limite de [Insérer la somme en FCFA ou un montant équivalent dans une monnaie internationale librement convertible]. _____ [Insérer la somme en lettres].

Votre demande en paiement doit être accompagnée d'une déclaration attestant que le Soumissionnaire n'a pas exécuté une des obligations auxquelles il est tenu en vertu de l'Offre, à savoir :

gggg) S'il n'accepte pas les modifications de son offre suite à la correction des erreurs ; ou

hhhh) s'il retire l'Offre pendant la période de validité qu'il a spécifiée dans la lettre de soumission de l'offre ; ou

iiii) si, s'étant vu notifier l'acceptation de l'Offre par l'Autorité contractante pendant la période de validité telle qu'indiquée dans la lettre de soumission de l'offre ou prorogée par l'Autorité contractante avant l'expiration de cette période, il :

1. ne signe pas le Marché ; ou

2. ne fournit pas la garantie de bonne exécution du Marché, s'il est tenu de le faire ainsi qu'il est prévu dans les Instructions aux candidats ; ou

jjjj)s'il a fait l'objet d'une sanction du Comité de règlement des Différends de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics et des Délégations de Service Public (ARMDS) ou d'une juridiction compétente, conduisant à la saisine des garanties qu'il a constituées dans le cadre de la passation du marché, conformément aux articles 127 et 128 du Décret n° 2015-0604/P-RM du 25 septembre 2015 portant code des marchés publics et des délégations de service public.

La présente garantie expire :

- (a) si le marché est octroyé au Soumissionnaire, lorsque nous recevrons une copie du Marché signé et de la garantie de bonne exécution émise en votre nom, selon les instructions du Soumissionnaire ; ou
- (b) si le Marché n'est pas octroyé au Soumissionnaire, à la première des dates suivantes : (i) lorsque nous recevrons copie de votre notification au Soumissionnaire du nom du Soumissionnaire retenu, ou (ii) trente (30) jours après l'expiration du délai de validité de l'Offre ainsi que spécifié aux DPAO et dans la lettre de soumission du candidat. Toute demande de paiement au titre de la présente garantie doit être reçue au plus tard à cette date.

En tout état de cause, la présente garantie de soumission doit être établie conformément à l'Acte Uniforme OHADA révisé du 15 décembre 2010 portant organisation des sûretés (JO OHADA n° 22 du 15 février 2011) dont les articles 40 et 41 sont respectivement relatifs aux règles de formation de la lettre de garantie (encore appelée garantie à première demande) et à ses mentions obligatoires.

Signature de la banque

238. Modèle d'autorisation du Fabricant NEANT

[Le Soumissionnaire exige du Fabricant qu'il prépare cette lettre conformément aux indications entre crochets. Cette lettre d'autorisation doit être à l'en tête du Fabricant et doit être signée par une personne dûment habilitée à signer des documents qui engagent le Fabricant. Le Soumissionnaire inclut cette lettre dans son offre, si exigé dans l'Avis d'appel à la concurrence ou la Lettre d'invitation]

Date *[Insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]*

DRP No. : *[Insérer les références de la Demande de Renseignement et de Prix]*

A : *[Insérer nom complet de l'Autorité contractante]*

ATTENDU QUE :

*[Insérer le nom complet du Fabricant] sommes fabricant réputé de *[Indiquer les fournitures produites]* ayant nos usines *[indiquer adresse complète de l'usine]**

Nous autorisons par la présente *[indiquer le nom complet du Soumissionnaire]* à présenter une offre, et à éventuellement signer un marché avec vous pour la Demande de Renseignement et de Prix N° *[Insérer les références de la Demande de Renseignement et de Prix]* pour ces fournitures fabriquées par nous.

Nous confirmons toutes nos garanties et nous nous portons garants conformément à la Clause de garantie prévue au Cahier des Clauses administratives générales pour les fournitures offertes par l'entreprise ci-dessus dans le cadre de cette Demande de Renseignement et de Prix.

Nom *[Insérer le nom complet de la personne signataire de l'autorisation]*
En tant que *[indiquer la capacité du signataire]*

Signature *[Insérer la signature]*

Dûment habilité à signer l'habilitation pour et au nom de *[Insérer le nom complet du Fabricant]*

En date du _____ jour de _____ *[Insérer la date de signature]*

239. Modèle d'autorisation du Distributeur Agréé NEANT

[Le Soumissionnaire exige du Distributeur Agréé qu'il prépare cette lettre conformément aux indications entre crochets. Cette lettre d'autorisation doit être à l'en tête du Distributeur Agréé et doit être signée par une personne dûment habilitée à signer des documents qui engagent le Distributeur Agréé. Le Soumissionnaire inclut cette lettre dans son offre, si exigé dans l'Avis d'appel à la concurrence ou la Lettre d'invitation]

Date [Insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]

DRP No. : [Insérer les références de la Demande de Renseignement et de Prix]

A : [Insérer nom complet de l'Autorité contractante]

ATTENDU QUE :

[Insérer le nom complet du Distributeur Agréé] sommes distributeur agréé de [Indiquer les fournitures produites], suivant l'agrément [Indiquer les références de l'agrément], ayant nos sites [indiquer adresse complète de l'usine]

Nous autorisons par la présente [indiquer le nom complet du Soumissionnaire] à présenter une offre, et à éventuellement signer un marché avec vous pour la Demande de Renseignement et de Prix N° [Insérer les références de la Demande de Renseignement et de Prix] pour ces fournitures.

Nous confirmons toutes nos garanties et nous nous portons garants conformément à la Clause de garantie prévue au Cahier des Clauses administratives générales pour les fournitures offertes par l'entreprise ci-dessus dans le cadre de cette Demande de Renseignement et de Prix.

Nom [Insérer le nom complet de la personne signataire de l'autorisation]
En tant que [indiquer la capacité du signataire]

Signature [Insérer la signature]

Dûment habilité à signer l'habilitation pour et au nom de [Insérer le nom complet du Distributeur Agréé]

En date du _____ jour de _____ [Insérer la date de signature]

240. Modèle de garantie de bonne exécution (garantie émise par un organisme financier) NEANT

[Sur demande du Titulaire, l'organisme financier (garant) remplit cette garantie de bonne exécution type conformément aux indications en italique]

Date : _____
DRP n° : _____

_____ [Insérer nom et adresse de l'organisme financier d'émission]

Bénéficiaire : _____ [Insérer les nom et adresse du Maître d'Ouvrage]

Garantie de bonne exécution no. : _____

Nous avons été informés que _____ [nom du Titulaire] (ci-après dénommé « le Titulaire ») a conclu avec vous le Marché no. _____ 0[Insérer le n°] en date du _____ [Insérer la date] pour l'exécution de _____ [Insérer la description des fournitures et/ou services connexes] (ci-après dénommé « le Marché »).

De plus, nous comprenons qu'une garantie de bonne exécution est exigée en vertu des conditions du Marché.

A la demande du Titulaire, nous _____ [Insérer le nom de la banque] nous engageons par la présente, sans réserve et irrévocablement, à vous payer à première demande, toutes sommes d'argent que vous pourriez réclamer dans la limite de _____ [Insérer la somme en chiffres] _____ [Insérer la somme en lettres].

Votre demande en paiement doit être accompagnée d'une déclaration attestant que le Titulaire ne se conforme pas aux conditions du Marché, sans que vous ayez à prouver ou à donner les raisons ou le motif de votre demande ou du montant indiqué dans votre demande.

La présente garantie expire au plus tard le _____ [Insérer la date] _____ [Insérer le mois] 2 _____ [Insérer l'année], ²² et toute demande de paiement doit être reçue au plus tard à cette date.

La présente garantie est établie en conformité avec l'Acte Uniforme OHADA révisé du 15 décembre 2010 portant organisation des sûretés (JO OHADA n° 22 du 15 février 2011) dont les articles 40 et 41 sont respectivement relatifs aux règles de formation de la lettre de garantie et à ses mentions obligatoires.

²² La date est établie conformément à l'article 17.4 des Cahier des Clauses administratives générales (« CCAG »), en tenant compte de toute obligation de garantie du Titulaire en vertu de l'article 27.2 du CCAG/CCAP. Dans le cas d'une prorogation de la durée du Marché, le Maître d'Ouvrage devra demander au Garant de prolonger la durée de la présente garantie. Une telle demande doit être faite par écrit avant la date d'expiration mentionnée dans la garantie.

Cette garantie est délivrée en vertu de l'agrément n°.....du Ministère chargé des Finances.

[Insérer le nom et la fonction de la personne habilitée à signer la garantie au nom de la banque]

[Insérer la signature]

[Signature]

Note : Le texte en italiques doit être retiré du document final ; il est fourni à titre indicatif en vue de faciliter la préparation du document.

241. Modèle d'Attestation bancaire de disponibilité de crédits NEANT

Nous soussigné, (nom de la banque) ayant notre siège à (adresse de la banque), attestons par la présente que l'Entreprise (nom de l'entreprise), domiciliée chez nous sous le numéro de compte (numéro de compte de l'Entreprise), dispose de liquidités et ou de facilités de crédits net de tous autres engagements contractuels et à l'exclusion de tout paiement d'avance qui pourraient être faits dans le cadre du marché relatif à la fourniture de (désignation des fournitures), d'un montant de (montant de l'attestation au moins égal à celui indiqué dans l'Avis d'Appel à Concurrence ou la Lettre de Demande de Renseignement et de Prix) FCFA.

En foi de quoi, nous lui délivrons la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Date :

Signature et Cachet de la Banque

242. Formulaire de Contrat

CONTRAT No _____

APPROUVE LE _____

NOTIFIE LE _____

OBJET : _____

TITULAIRE : _____

MONTANT DU MARCHÉ : _____

DÉLAI D'EXÉCUTION : _____

FINANCEMENT : _____

CHAPITRE : _____

PRM _____

ENREGISTRE au Service des Impôts

Aux termes de la Demande de Renseignements et de Prix No _____ intervenue le _____ entre [indiquer le nom et adresse de l'Autorité contractante] (ci-après désignée comme « L'Autorité Contractante») d'une part et [nom et adresse complète du Fournisseur] (ci-après désigné comme le « Fournisseur » d'autre part:

ATTENDU que l'Autorité Contractante désire que certaines fournitures soient livrées et certains services annexes assurés par le Fournisseur, c'est-à-dire, [mettre la désignation des fournitures et services] et a accepté une offre du Fournisseur pour la livraison de ces fournitures et la prestation de ces services pour un montant égal à [indiquer le prix des fournitures en toutes lettres et en chiffres, en toutes taxes comprises] (ci-après désigné comme le «Le montant du contrat»).

PUIS IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 : DOCUMENTS CONTRACTUELS

Les documents ci-après seront considérés comme faisant partie intégrante du présent contrat :

- (bbbbbb) La lettre de Soumission ;
- (cccccc) Le devis estimatif [et le Calendrier de livraison si nécessaire];
- (dddddd) Le Bordereau des prix unitaires ;
- (eeeeee) Les spécifications techniques ;
- (ffffff) Le Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de fournitures et services connexes (ou le Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de services courants).

ARTICLE 2 : OBLIGATIONS DES PARTIES

En contrepartie des règlements à effectuer par l'Autorité Contractante au profit du Fournisseur, comme indiqué ci-après, le Fournisseur convient de livrer les fournitures, de rendre les services et de remédier aux défauts et insuffisances de ces fournitures et services conformément, à tous égards aux stipulations du présent contrat.

L'Autorité Contractante convient à payer au Fournisseur, au titre des fournitures et services livrés conformément au présent contrat.

ARTICLE 3 : MONTANT DU CONTRAT

Le montant du présent contrat est arrêté à la somme de [à préciser en lettres et en chiffres] F.CFA, Toutes Taxes Comprises (TTC). Ce montant est ferme et non révisable pendant l'exécution du contrat.

ARTICLE 4 : DELAI D'EXECUTION

Le délai d'exécution du présent marché est de *[Durée à préciser en lettres et en chiffres]* mois à compter de sa date de notification au prestataire.

ARTICLE 5 : MODALITES DE PAIEMENT

Le paiement se fera suivant les modalités ci-après : *[Inscrire les modalités de paiement retenues]*.

Les règlements au profit du fournisseur (ou du prestataire de service) au titre du présent contrat se feront en FCFA par crédit du compte N° *[à préciser]* ouvert au nom de l'entreprise *[à préciser]* à la Banque *[à préciser]* à *[Pays à préciser]*, après livraison et à la satisfaction de « l'Autorité Contractante ».

ARTICLE 6 : NANTISSEMENT

Le nantissement éventuel du présent marché doit être opéré conformément aux conditions fixées par le Code des marchés publics.

ARTICLE 7 : GARANTIE DE BONNE EXECUTION*[Le cas échéant]*

Si une garantie de bonne exécution est requise par le Client, elle doit être établie conformément à l'article 94.2 du code des marchés publics qui fixe le montant minimal de la garantie de bonne exécution à trois pour cent (3%) et le montant maximal à cinq pour cent (5 %) du prix de base du marché augmenté ou diminué le cas échéant des avenants. Le titulaire fournira une telle garantie d'un montant de *[Insérer le montant en FCFA ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible]*.

La garantie de bonne exécution est libérée dans le délai d'un mois suivant le début du délai de garantie ou, si le marché ne comporte pas un tel délai, immédiatement suivant la réception provisoire des fournitures ou services.

ARTICLE 8 : RECEPTION

Les fournitures livrées à l'issue de l'exécution des marchés publics sont réceptionnées par une Commission de réception, en conformité avec les règles en vigueur en République du Mali. Cette Commission dresse un procès-verbal de réception signé par tous les membres présents de la commission.

Les contrats de fournitures courantes donnent lieu à une réception unique constatée après la livraison des biens.

ARTICLE 9 : PENALITES DE RETARD

En cas de retard dans la livraison des fournitures ou dans la prestation des services, le titulaire sera passible d'une pénalité par jour de retard fixé à (à préciser entre un cinq millième (1/5000^{ème}) et un deux mille cinq centième (1/2500^{ème}) du montant du marché initial éventuellement

modifié ou complété par les avenants intervenus. Il n'est pas prévu de prime pour exécution anticipée de l'objet du marché.

ARTICLE 10 : DELAI DE REGLEMENT

L'Autorité Contractante est tenu de procéder au paiement des sommes dues dans un délai qui ne peut dépasser soixante (60) jours à compter du droit à paiement.

Le défaut de règlement dans ce délai fait courir des intérêts moratoires dus à compter du jour qui suit l'expiration dudit délai jusqu'au jour du règlement.

Les modalités de détermination du montant des intérêts moratoires sont spécifiées à l'article 108.6 du Code des marchés publics.

ARTICLE 11 : RESILIATION

Le présent marché pourra être résilié dans les conditions prévues à l'article 101 du code des marchés publics.

ARTICLE 12 : LITIGE

Le règlement des litiges se fera dans les conditions prévues aux articles 119 à 124 du code des marchés publics.

ARTICLE 13: SOUMISSION AUX REGLEMENTS

Pour tout ce qui n'est pas prévu aux clauses du présent marché, il sera fait application des clauses du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de fournitures et services connexes (ou aux clauses du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de fournitures ou services courants) et au code des marchés publics.

EN FOI DE QUOI, les parties au présent Marché ont fait signer le présent document relatif au marché (préciser l'objet de marché), conclu entre [indiquer l'Autorité Contractante] et l'entreprise [indiquer la raison sociale et l'adresse complète de l'entreprise] passé après [préciser le mode de passation du marché], pour un montant de (préciser le montant du marché) FCFA (toutes taxes comprises) ou (hors taxes en application des dispositions de l'Arrêté n°..../MEF-SG du fixant le régime fiscal et douanier applicable au (insérer l'objet), financé par [préciser la source de financement] à hauteur de% pour un délai d'exécution de conformément aux lois en vigueur au Mali, les jour et année mentionnés ci-dessous.

Lu et accepté par Le Fournisseur [Ou mandataire si groupement]	Conclu par L'Autorité contractante compétente [Maître d'ouvrage, Autorité contractante]
<i>[insérer le nom et le titre de la personne]</i>	<i>[insérer le nom et le titre de la personne]</i>

<i>habilitée à signer]</i>	<i>habilitée à signer]</i> Ville, le _____
----------------------------	---

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

DIRECTION GENERALE DU BUDGET

DIRECTRION REGIONALE DU BUDGET DE MENAKA

**REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE-UN BUT -UNE FOI**

**RAPPORT D'EVALUATION DES PROPOSITIONS DE PRIX EN REPONSE A LA
DEMANDE DE RENSEIGNEMENT ET DE PRIX A COMPETITION RESTREINTE N°2025-
020/DRB-MKA DU 18 MARS 2025 RELATIVE A L'ACHAT DE TABLES – BANCS POUR LE
COMPTE DE L'ACADEMIE D'ENSEIGNEMENT DE MENAKA AU TITRE DU PREMIER
SEMESTRE 2025**

FINANCEMENT : BUDGET REGIONAL Exercice : 2025

Section: 910/910

Programme :2.041

Nature : 60-6-9-03

Chapitre : 22-3-2000-0527-020-100000

Objet: Evaluation des offres en réponse à la demande de Renseignement et de Prix à compétition restreinte n°2025-020/DRB-MKA du 18 mars 2025 à 11 heures relative à l'achat de tables – bancs pour le compte de l'académie d'enseignement de Ménaka.

Référence du Marché : Demande de Renseignement et de Prix à compétition restreinte n°2025-020/DRB-MKA du 18 mars 2025

Date et lieu de dépôt des offres : le 21 mars 2025 à 9 heures à la Direction Régionale du Budget de Ménaka.

Date et lieu d'ouverture des offres : le 21 mars 2025 à 11 heures à la Direction Régionale du Budget de Ménaka

Nombre de plis reçus : 5

1. Fournisseur **Enterprise Ecob - BPT - Sarl** ;
2. Fournisseur **Senabou service et Distribution**;
3. Fournisseur **Edouard Services** ;
4. Fournisseur **Eigital**;
5. Fournisseur **Asfat Services**.

Membres de la commission d'analyse et d'évaluation :

- Mamadou DOUMBIA (Président) ; 
- Bourama DIARRA (Rapporteur) ;
- Abdou A MAIGA (Membre) ;

Déroulement : L'ouverture des plis a eu lieu le 21 mars 2025 à 11 heures dans le bureau du Chef de Division des Budget, Comptes et Comptabilité-matières. Cette ouverture a donné les résultats ci-après :

1. Fournisseur **Enterprise Ecob - BPT - Sarl** ; **15 198 400 Francs CFA**
2. Fournisseur **Senabou service et Distribution** **21 712 000 Francs CFA**
3. Fournisseur **Edouard Services**; **16 284 000 Francs CFA**
4. Fournisseur **Eigital**; **19 540 800 Francs CFA**
5. Fournisseur **Asfat Services**; **17 369 600 Francs CFA**

VERIFICATION DES OFFRE

TABLEAU N°1 : VERIFICATION DE LA FOURNITURE ET DE LA CONFORMITE DES PIECES DEMANDEES

N° Ordre	Désignation des pièces	Soumissionnaires				
		Pli n°1	Pli n°2	Pli n°3	Pli n°4	Pli n°5
1	Soumission et engagement (datée et signée)	FC	FC	FC	FC	FC
2	Registre du commerce,	FC	FC	FNC	FC	FNC
3	Certificat de non faillite datant de moins de 3 mois					
4	Carte d'Identification fiscale (NIF)	FC	FC	FC	FC	FC
5	Quitus fiscal en cours de validité,	FC	FNC	FC	FC	FC
6	La garantie de soumission,					
7	Attestation de reversement de la TVA	FC	FNC	FC	FNC	FC

FC : Fourni conforme

FNC : Fourni Non Conforme

NF : Non Fourni

CORRECTION DES ERREURS EVENTUELLES :

Après vérification des offres, aucune erreur ou omission n'a été constatée.

Tableau N°2 : récapitulatif et de comparaison des offres

DIRECTION REGIONALE DE MENAKA

Demande de Renseignements et de Prix à Compétition Restreinte No 2025-020/DRB-MKA du 18 mars 2025 Date de remise des prix le 21 mars 2025 à 9h

Date d'ouverture des plis le 21 mars 2025 à 11 heures

Lieu d'ouverture : DRB-MKA

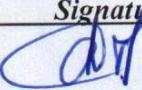
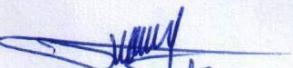
N°	Noms soumissionnaire	Montant lu publiquement	Erreur	Montant corrigé TTC/HTT	Observations
1	Enterprise Ecob - BPT - Sarl	15 198 400	-	-	-
2	Senabou service et Distribution	21 712 000	-	-	-
3	Edouard Services	16 284 000	-	-	-
4	Egital	19 540 800		-	-
5	Asfat Services	17 369 600	-	-	-

Observations: (Pas d'observations particulières)

Conclusion : A l'issue de l'évaluation et du classement des offres consécutives à la demande de Renseignement et de Prix à Compétition restreinte N°2025-020/DRB-MKA du 18 mars 2025 relative à l'achat de tables -bancs pour le compte de l'académie d'enseignement de Ménaka, la commission propose le soumissionnaire **Enterprise Ecob - BPT - Sarl** « Commerce Général BTP et Prestataire de Services » comme attributaire provisoire du contrat, pour un montant TTC de : **Quinze millions cent quatre-vingt-dix-huit mille quatre cent francs (15 198 400)** francs CFA pour un délai de livraison de soixante (60) jours à compter de la date de notification du contrat.

Ménaka, le 21 mars 2025

Membres de la Commission :

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Signature</i>
Mamadou DOUMBIA	- Chef de Division BCCM	
Bourama DIARRA	- Régisseur	
Abdou A MAIGA-	- Agent Chargé Salaires BCS	

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

DIRECTION GENERALE DU BUDGET

DIRECTION REGIONALE DU BUDGET DE MENAKA

REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE-UN BUT-UNE FOI

**AVIS DEMANDE DE RENSEIGNEMENT ET DE PRIX A COMPETITION RESTREINTE
(DRPR)**

N°2025-020/DRB-Ménaka

Date: 18/03/2025

Objet : Demande de renseignement et de prix à compétition restreinte pour le compte de la Direction Régionale de la Santé de Ménaka

Messieurs, Mesdames,

168. Dans le cadre de l'exécution de son budget ordinaire au titre de l'exercice 2025, la Direction Régionale du Budget de Ménaka sollicite les services d'un **fournisseur** pour à l'achat de tables-bancs **pour le compte de l'académie d'enseignement de Ménaka**. Les spécifications techniques concernant lesdites **fournitures** sont jointes en annexe à la présente Demande de Renseignement et de Prix à Compétition Restreinte (DRPR).

169. A cet effet, vous êtes invités à présenter votre meilleure offre en vous référant aux cadres du devis estimatif, bordereau des prix unitaires, aux spécifications techniques des prestations et au formulaire d'acte d'engagement, joints respectivement en annexes 1, 2, 3 et 4. Il vous est demandé de bien vouloir compléter et/ou chiffrer les dites annexes et nous les retourner sous pli fermé. Le contrat sera exécuté au cours de l'exercice budgétaire 2025, en un seul lot. Le délai de la livraison est de **(60) soixante jours**. Le montant de l'offre doit être indiqué **(TTC)**.

170. La présente Demande de Renseignement et de Prix à Compétition Restreinte a été adressée aux fournisseurs ci-après :

- a) **Enterprise Ecob - BPT - Sarl** « Siège Sociale Ménaka 1^{er} Quartier : RC MA GAO 2022 B 58 » NIF : 075000434 D ; Tél : 76 03 05 73 Ménaka.
- b) **Sénabou Services et Distribution** NIF : 085143819Y Tél : 74 48 25 03/ 66 86 84 19 Baco – djicoroni Bamako.
- c) **Edouard Services** NIF : 085129670W Tel : 66 32 96 66/79 37 92 83 Bamako
- d) **Egital** NIF : 31209194445063 Tel : 76 07 10 76/63 64 72 42 Lafiabougou Bamako
- e) **Asfat Services** NIF : 084129951Y Tel : 66 11 43 75 Lafiabougou Bamako.

171. Vous pouvez obtenir des informations complémentaires auprès du Chef de la Division des Budgets, Comptes et Comptabilité-matières de la Direction Régionale du Budget de Ménaka Ainsi, il vous est demandé de bien vouloir préparer et déposer votre offre sous pli fermé, avec la mention « **A Monsieur le Directeur Régional du Budget de Ménaka – Réponse à la Demande** »

de Renseignement et de Prix à Compétition Restreinte relative à l'achat de tables – bancs pour le compte de l'académie d'enseignement » à la Direction Régionale du Budget de Ménaka.

172. Les plis seront ouverts en présence des soumissionnaires (ou leurs représentants) qui souhaitent être présent à l'ouverture, le **21/03 /2025** à **11** heures dans la salle de réunion de la Direction Régionale du Budget de Ménaka.

173. L'Autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire retenu dont elle aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions de la présente demande de renseignement et de prix à compétition restreinte et qu'elle est la moins-disante.

174. Vous devez joindre à votre proposition tous les documents justifiant que vous êtes à jours vis-à-vis de l'administration fiscale et parafiscale (numéro d'identification fiscale, quitus fiscal, attestation de versement de la TVA et le registre de commerce).

Veuillez agréer, Monsieur/ Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

Ménaka, le 19 mars 2025
P/ LE DIRECTEUR P.O

Mamadou DOUMBIA
Inspecteur des Finances

DIRECTION GENERALE DU BUDGET

DIRECTION REGIONALE DU BUDGET

MENAKA

020

DRMP - DSP - 2025
MENAKA

CONTRAT N°.....

Le présent contrat est passé conformément aux dispositions de l'arrêté N°2020-1560/MEF-SG du 22 Avril 2020 portant modification de l'arrêté N°2015-3721/MEF-SG du 25 Octobre 2015, fixant les modalités d'application du décret N° 2015-0604/P-RM DU 25 Septembre 2015 portant code des marchés publics et délégations de service public.

01 AVR 2025

APPROUVE-LE _____

NOTIFIE-LE _____

OBJET : RELATIF A L'ACHAT DES TABLES BANCS POUR LE COMPTE DE LA DIRECTION D'ACADEMIE D'ENSEIGNEMENT DE MENAKA

**TITULAIRE : ENTREPRISE ECOB-BPT - SARL
BATIMENT-TRAVAUX-PUBLIQUES-AMENAGEMENT-FOURNITURES**

Siège sociale: Ménaka 1er Quartier;

RC MA GAO 2022 B 58

Tél : (223) 76 03 05 73

NIF: 075000434D

MONTANT DU MARCHÉ : 15 198 400F.CFA TTC

DÉLAI D'EXÉCUTION : 60 JOURS

FINANCEMENT : BUDGET D'ETAT - EXERCICE 2025

SECTION :910/910, PROGRAMME :2041, CHAPITRE : 22-3-2000-0527-020-100000;

NATURE :60-6-9-03

IMPUTATION BUDGETAIRE :

ENREGISTRE au Service des Impôts

JEZ386400

ENREGISTREMENT ET TIMBRES	
MENAKA, LE	20/04/2025
VOL	fol 109
EST	Bordereau
Reçu le 20/04/2025 par le Receveur des Impôts	
Quatre cent quatre-vingt-sept francs	

CONTRAT D'ACHAT DES TABLES BANCS

Aux termes de la Demande de Renseignements et de Prix No2025- 020/DRB-MKA le 18 Mars 2025 intervenue ----- entre la Direction Régionale du Budget de Ménaka représentée au présent contrat par le Directeur Régional du Budget, ci-après désignée comme « L'Autorité Contractante ») d'une part et **ENTREPRISE ECOB-BPT - SARL** représenté aux fins du présent contrat par **SOUNKALO DEMBELE** ci-après désigné comme le « Fournisseur » d'autre part:

ATTENDU que l'Autorité Contractante désire que certaines fournitures soient livrées et certains services annexes assurés par le Fournisseur, c'est-à-dire, à) l'exécution des

RELATIF A L'ACHAT DES TABLES BANCS POUR LE COMPTE DE LA DIRECTION

D'ACADEMIE D'ENSEIGNEMENT DE MENAKA

et a accepté une offre du Fournisseur pour la livraison des Matériels et la prestation de ces services pour un montant égal à **Quinze Millions Cent quatre-vingt-dix-huit Mille quatre cent**

(15 198 400) francs CFA TTC (ci-après désigné comme le «Le montant du contrat»).

PUIS IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1. DESIGNATION DES INTERVENANTS

Le terme **Autorité contractante** désigne La Direction Régionale du Budget de Ménaka.

Le terme **Personne responsable du contrat**, désigne le Directeur Régional du Budget de Ménaka qui est la personne qui agit pour le compte de l'Autorité contractante

ENTREPRISE ECOB-BPT - SARL C'est le Titulaire signataire du présent contrat ou son Représentant dûment accrédité.

Article 2. OBJET DU CONTRAT

Le présent contrat RELATIF A L'ACHAT DES TABLES BANCS POUR LE COMPTE DE LA DIRECTION D'ACADEMIE D'ENSEIGNEMENT DE MENAKA

Le présent contrat est passé conformément aux dispositions de l'arrêté N°2020-1560/MEF-SG du 22 Avril 2020 portant modification de l'arrêté N°2015-3721/MEF-SG du 25 Octobre 2015, fixant les modalités d'application du décret N° 2015-0604/P-RM DU 25 Septembre 2015 portant code des marchés publics et délégations de service public (Titre V, Chapitre 1, Article 44).

Article 3. DOCUMENTS CONTRACTUELS

Les documents ci-après seront considérés comme faisant partie intégrante du présent contrat :

- (a) La lettre de soumission ;
- (b) Le Devis Estimatif (et le calendrier de livraison) ;
- (c) Le Bordereau des Prix Unitaires ;
- (d) Spécification technique

Article 4. MONTANT DU CONTRAT

Le montant du présent contrat est arrêté à la somme de **Quinze Millions Cent quatre-vingt-dix-huit Mille quatre cent (15 198 400)** francs CFA TTC C Ce montant est ferme et non révisable pendant l'exécution du contrat.

Article 5. DELAI D'EXECUTION

Le délai d'exécution du présent contrat est de soixante (**60**) jours à compter de sa date de notification au prestataire.

Article 6. MODALITES DE PAIEMENT

A l'exécution de la prestation : **Cent (100)** pour cent du prix du contrat sera mandaté après l'exécution des prestations sur présentation de la facture accompagnée du procès-verbal de réception ou bordereau de livraison émis par l'Autorité contractante ou son représentant.

Le paiement au profit du fournisseur au titre du présent contrat se fera en FCFA par crédit du compte bancaire ouvert au nom **d'ENTREPRISE ECOB-BPT - SARL BATIMENT-TRAVAUX-PUBLIQUES-AMENAGEMENT-FOURNITURES SOUS LE N° ML07620-020401427506-86 BDM.**

ARTICLE 7 : NANTISSEMENT (sans objet)

Le nantissement éventuel du présent marché doit être opéré conformément aux conditions fixées par le Code des marchés publics.

ARTICLE 8 : GARANTIE DE BONNE EXECUTION (sans objet)

Si une garantie de bonne exécution est requise par le Client, elle doit être établie conformément à l'article 94.2 du code des marchés publics qui fixe le montant minimal de la garantie de bonne exécution à trois pour cent (3%) et le montant maximal à cinq pour cent (5 %) du prix de base du marché augmenté ou diminué le cas échéant des avenants. Le titulaire fournira une telle garantie d'un montant de *[Insérer le montant en FCFA ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible]*.

La garantie de bonne exécution est libérée dans le délai d'un mois suivant le début du délai de garantie ou, si le marché ne comporte pas un tel délai, immédiatement suivant la réception provisoire des fournitures ou services.

ARTICLE 9 : RECEPTION

Le Titulaire avise l'Autorité contractante au moins **cinq (05)** jours ouvrables avant la date de l'exécution de la prestation.

Il peut être prononcé des réceptions partielles, dans ce cas, un procès- verbal de réception partielle sera établi par la Personne responsable du contrat.

La réception provisoire consiste à procéder en les vérifications quantitatives et qualitatives des fournitures livrées et leurs conformités au devis.

L'Autorité contractante mettra en place à cet effet une commission de réception en conformité avec les règles en République du Mali.

Ces opérations font l'objet d'un procès-verbal dressé sur le champ par la Personne responsable du contrat et signé par elle et par les autres membres de la commission.

ARTICLE 10 : PENALITES DE RETARD

En cas de retard dans l'exécution de la prestation ou dans la prestation des services, le titulaire sera passible d'une pénalité par jour de retard fixé à (à préciser entre un cinq millième (1/5000^{ème}) du montant du marché initial éventuellement modifié ou complété par les avenants intervenus. Il n'est pas prévu de prime pour exécution anticipée de l'objet du marché.

ARTICLE 11: RESILIATION

Le présent marché pourra être résilié dans les conditions prévues à l'article 101 du code des marchés publics.

ARTICLE 12: LITIGE

Le règlement des litiges se fera dans les conditions prévues aux articles 119 à 124 du code des marchés publics.

Article 13. APPROBATION DU CONTRAT

Le présent contrat RELATIF A L'ACHAT DES TABLES BANCS POUR LE COMPTE DE LA DIRECTION D'ACADEMIE D'ENSEIGNEMENT DE MENAKA

conclu entre le Directeur Régional du Budget de Ménaka et **ENTREPRISE ECOB-BPT -**

SARL passé par demande de renseignement et de prix à compétition restreinte (DRPCR), pour un montant de **Quinze Millions Cent quatre-vingt-dix-huit Mille quatre cent (15 198 400) francs CFA TTC**, financé par le Budget d'Etat exercice 2025 à hauteur de **100% ,CHAPITRE : 22-3-2000-0527-020-100000; NATURE :60-6-9-03** pour un délai d'exécution de **soixante (60) jours**, ne sera définitif qu'après approbation de l'Autorité contractante.



01 AVR 2025

Bamako, le.....



Bamako, le.....



ENTREPRISE ECOB-BPT - SARL

BATIMENT-TRAVAUX-PUBLIQUES-AMENAGEMENT-FOURNITURES

Siège sociale: Ménaka 1er Quartier

Compte Bancaire 07620-020401427506-86 BDM.

TEL (00223)76 03 05 73

Lettre de soumission

Date : _____

Demande de Renseignements et de Prix N° No2025- 020/DRB-MKA

A : Monsieur le Directeur Régional du Budget de Ménaka

Monsieur,

Je soussigné **SOUNKALO DEMBELE**

Agissant au nom et pour le compte de **ENTREPRISE ECOB-BPT - SARL**

Inscrit au Registre du Commerce sous le n° MA-GAO2022B58

Numéro d'identification fiscale (NIF) : **NIF n°: 075000434D**

Faisant élection de domicile à : Bamako - Mali

Attestons, après avoir examiné le Dossier de Demande de Renseignements et de Prix dont nous accusons ici officiellement réception, nous, soussignés, exécuté de L'ACHAT DES TABLES BANCS conformément à la Demande de Renseignements et de Prix pour la somme de **Quinze Millions Cent quatre-vingt-dix-huit Mille quatre cent (15 198 400) francs CFA TTC** ou autres montants énumérés au Cadre du Devis Estimatif ci-joint et qui fait partie de la présente Demande de Renseignements et de Prix.

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à livrer les fournitures selon les dispositions précisées dans le Cadre du Devis Estimatif.

Nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période de soixante (60) jours à compter de sa date de notification au prestataire, telle que stipulée dans l'Avis d'appel à la concurrence ou la Lettre d'invitation ; l'offre nous engagera et sera acceptée à tout moment avant la fin de cette période.

Nous ne nous trouvons pas dans une situation de conflit d'intérêt tel que défini à l'article 22 du Code des marchés publics.

Nous nous engageons à ne pas octroyer ou promettre d'octroyer à toute personne intervenant à quelque titre que ce soit dans la procédure de passation du marché un avantage indu, pécuniaire ou autre, directement ou par des intermédiaires, en vue d'obtenir le marché.

Il est entendu par nous que vous n'êtes pas tenus d'accepter l'offre évaluée la moins-disant en fonction des critères exprimés en termes monétaires, ni l'une quelconque des offres que vous pouvez recevoir.

Jusqu'à ce qu'un marché en bonne et due forme soit préparé et signé, la présente offre complétée par la notification d'attribution du marché constituera un marché nous obligeant réciproquement.

01 AVR 2025

Fait à Bamako, le2025



[titre]

Dûment autorisé à signer une offre pour et au nom de :

ENTREPRISE ECOB-BPT - SARL

BATIMENT-TRAVAUX-PUBLIQUES-AMENAGEMENT-FOURNITURES

Siège sociale: Ménaka 1er Quartier;RC MA GAO 2022 B 58

Tél : (223) 76 03 05 73

01 AVR 2025
Bamako

DEVIS ESTIMATIF N°001/mam/2025

DOIT : LA DIRECTION D'ACADEMIE D'ENSEIGNEMENT DE MENAKA

N°	DESIGNATION	Qté	P.nitaire	Montant
1	Tables bancs scolaires mixtes 2 places	184	70 000	12 880 000
	TOTAL / HT			12 880 000
	TVA 18%			2 318 400
	TOTAL/TTC			15 198 400

Arreté le présent DEVIS ESTIMATIF à la somme de: Quinze Million Cent quatre vingt dix huit Mille quatre cent Francs CFA

POUR ACCORD

LE FOURNISSEUR



ENTREPRISE ECOB-BPT - SARL

BATIMENT-TRAVAUX-PUBLIQUES-AMENAGEMENT-FOURNITURES

Siège sociale: Ménaka 1er Quartier;RC MA GAO 2022 B 58

Tél : (223) 76 03 05 73

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

DOIT :: LA DIRECTION D'ACADEMIE D'ENSEIGNEMENT DE MENAKA

N°	DESIGNATION	P. unitaire	P U en lettre
1	Tables bancs scolaires mixtes 2 places	70 000	soixante dix mille

Menaka le 01 AVR 2025

LE FOURNISSEUR



ENTREPRISE ECOB-BPT - SARL

BATIMENT-TRAVAUX-PUBLIQUES-AMENAGEMENT-FOURNITURES

Siège sociale: Ménaka 1er Quartier;RC MA GAO 2022 B 58

Tél : (223) 76 03 05 73

SPECIFICATIONS TECHNIQUES

DOIT ::LA DIRECTION D'ACADEMIE D'ENSEIGNEMENT DE MENAKA

N°	DESIGNATION
	Tables bancs scolaires mixtes 2 places

01 AVR 2025

Menaka le

LE FOURNISSEUR

